

Du Deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-six à Neuf heures 1/2 du matin.

ACTE DE MARIAGE de *Geard, Leopold, Daumas Veuf*

N° 15

Daumas
et
Gariello

de *Marie, Magdelaine, Louise, Ardissou*

agée de *vingt-trois* ans, née à *Coucy* département

d' *Yonne* le *vingt* du mois de *Septembre*

mil huit cent *cinquante-trois* profession d' *généraliste* domicilié

à *Coulon* département d' *Yonne* fils *majeur*

de *Pierre, Daumas* né à *Arce* département

d' *Yonne* profession de *culteur* domicilié

à *Coulon* département d' *Yonne* et

de *Louise, Grisele* née à *Beugnot* département

d' *Yonne* son épouse, sans profession domiciliée à *Beugnot (Yonne)* Le

père et la mère ici présents et consentants d'une part.

Et de *Marie, Joséphine, Christine, Gariello*

agée de *vingt-trois* ans, née à *La Gard* département

d' *Yonne* le *vingt-huit* du mois de *juillet*

mil huit cent *soixante-trois* profession d' *ouvrière* domiciliée

à *La Gard* département d' *Yonne* fille *majeure*

de *Jean, Demany, Louis, Jules, parents* à *Port-maurice* département

d' *Yonne* en son vivant profession de *bonnetier* domicilié

à *La Gard* département d' *Yonne* et

de *Victor, Marie, Reynol* née à *Coulon* département

de *Yonne* son épouse, profession de *culteur, propriétaire à La Gard (Yonne)*

La mère ici présente et consentante d'autre part.

Les actes préliminaires sont : 1° Les publications de mariage faites par nous,

sans opposition, le *Dimanche Douze et Dix-neuf Septembre*, à *Mil huit*

Cent quatre-vingt-six, *Demain affiché pendant le jour*, sur la table

2° Sur l'extraît de l'acte de naissance du futur époux

3° Sur l'extraît de l'acte de décès de l'épouse du futur époux

4° Sur l'acte de naissance de la future épouse

5° Sur l'acte de décès de son père de la future épouse

6° Sur l'acte de mariage de son père, *le dix-neuf et dix-huit Septembre*

à *Mil huit Cent quatre-vingt-six*, par *Monsieur l'Officier de l'Etat-civil*

de *Coulon (Yonne)* constatant que le futur époux n'est marié, est

de *faite à Coulon, le Dimanche Douze et Dix-neuf Septembre*

à *Mil huit Cent quatre-vingt-six*

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi

que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le mariage, concernant les droits

et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1830, les futurs époux ont déclaré qu'il n'a pas été fait de content de mariage à la date de _____ par devant M^r _____ au mois d' _____ mil huit cent _____ département d' _____

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Marie, Joséphine, Christine, Gariello* et l'autre *Geard, Leopold, Daumas*

Le tout en présence de *Charles, Coudeuse* domicilié à *Coulon* département d' *Yonne* âgé de *soixante-deux* ans, profession de *Représentant de la Maire, Oncle du futur*

De *Daumas, Louis* domicilié à *Coulon* département d' *Yonne* âgé de *vingt-huit* ans, profession de *Monsieur, père du futur*

De *Reynol, Jean-Baptiste* domicilié à *Coulon* département d' *Yonne* âgé de *cinquante* ans, profession de *Charpentier, Oncle de la future*

Et de *Jean, Joseph* domicilié à *Coulon* département d' *Yonne* âgé de *vingt-trois* ans, profession de *Charpentier, Cousin-père de la future*

Après quoi *Moi, Eugène, Blanc, Maire de la Commune de La Gard*

faisant fonctions d'Officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par le futur, la future et la future témoin seulement, les autres parties ayant déclaré ne le savoir et a été fait par nous copies
X. Approuvant dix-huit mots copys nuls

Daumas *Marie* *Ch. Coudeuse*
Daumas *Honoré* *Joséphine*
Coudeuse